



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion du conseil exécutif

Le mardi 12 septembre 2017

Heure : **16h00**

Salle : **117**

EN PRÉSENCE DE :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| - Yannick Bélanger | - Didier Haldes |
| - Chloé Boisvenue | - Olivier Lacoursière |
| - Mathieu Chapdelaine | - Joannie Lafasanella |
| - Émilie Corbeil | - Frédérique Rancourt |
| - Alexie Desnoyers-Rivest | |

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion.

Olivier Lacoursière, président, constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 16h07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

PROPOSÉ PAR : Émilie Corbeil
APPUYÉ PAR : Mathieu Chapdelaine
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
4. Semaine d'intégration
5. Budget
6. Guide des carrières
7. Vote d'adhésion à la Fédération des étudiants en droit du Québec (FEDQ)
8. Projet de loi N° 697
9. Law games
10. Premier party de la Fac
11. Séance d'information DVM



12. Programme de mentorat
13. Activités à venir
14. SFUO
15. *Varia*
16. Levée de la réunion

3. Lecture et adoption du procès-verbal

Émilie Corbeil demande à ce que certaines modifications essentiellement cléricales soient faite au point traitant des frais scolaires pour le programme LL.L./D.V.M.. Les autres membres sont avisés de lire attentivement le procès-verbal afin de valider l'exactitude se son contenu.

L'adoption du procès-verbal est reconduite à la prochaine séance.

4. Retour sur la semaine d'intégration

Le Président et la Vice-présidente aux affaires sociales tiennent à remercier les membres de l'exécutif pour leur participation à la semaine d'accueil. L'AEEDCO a bien géré les situations problématiques qui sont survenues au courant de la semaine. Le Comité anti-abus s'est révélé un succès puisqu'il a permis de porter un regard attentif sur les comportements qui pouvaient être discutables de la part de certaines personnes. Toutefois, les membres conviennent qu'il serait nécessaire, dans les prochaines années, que les membres du Comité s'abstiennent de consommer de l'alcool tout au long de la semaine afin d'améliorer la crédibilité du Comité auprès des étudiants. Aussi, bien qu'aucun membre du Comité n'a été en possession ou sous l'effet de drogues, la recommandation de l'Association est également valable pour ce genre de substance compte tenu des changements législatifs à prévoir dans la prochaine année à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* et au *Code criminel*. Les membres du Comité doivent constituer une référence capable de gérer et de garder le contrôle sur des situations conflictuelles.

Suivant l'intervention du service de protection de l'Université d'Ottawa devant le pavillon Fauteux lors de la soirée du mardi soir, un rapport d'intervention et une plainte adressée par la Faculté des Arts avaient révélé que de l'alcool en canette avait été consommé sur la voie publique, que des individus avaient été agressifs et qu'il y avait présence de drogue sur les lieux. Cette situation préoccupante a mené le Conseil exécutif à présenter des excuses formelles à la Faculté des Arts puisqu'il s'agissait d'un événement organisé par l'AEEDCO. Il est essentiel toutefois de mentionner que tous les étudiant(e)s avaient préalablement été avisés



que la consommation d'alcool en cannette était strictement prohibée et que la consommation de drogue, quelle qu'en soit la nature, constitue un acte criminel punissable en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances L.C. 1996, ch. 19*.

Certaines informations ont révélé l'identité de certaines personnes qui auraient contribué, directement ou indirectement, à la perpétration de certains actes qui se sont révélés contraires aux valeurs de l'AEEDCO.

Huis clos demandé et accordé à 16h29 et levé à 16h44 afin de préserver l'identité de certains individus

PROPOSÉ PAR : Yannick Bélanger
APPUYÉ PAR : Joannie Lafasanella

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE le Président de l'AEEDCO rencontre les individus identifiés lors du huis clos afin de les mettre en garde que les gestes répréhensibles posés lors de la semaine d'intégration ne seraient pas tolérés. Il les avisera par ailleurs que toute transgression de la mise en garde entraînera une interdiction d'assister à tous les événements organisés, en tout ou en partie, par l'AEEDCO.

QUE l'AEEDCO ne tolèrera, en aucun temps, la consommation de substances interdites dans les événements organisés par cette dernière et que toute personne prise en possession d'une telle substance sera expulsée de l'événement et se verra interdire l'accès à tous les événements organisés, en tout ou en partie, par l'AEEDCO.

5. Budget

Didier Haldes fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018. Les membres adressent les questions appropriées aux différents postes de dépense.

PROPOSÉ PAR : Yannick Bélanger
APPUYÉ PAR : Chloé Boisvenue

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE les prévisions budgétaire, telles que présentées et modifiées, seront présentées pour adoption à la prochaine assemblée générale des membres.



La question des montants chargés aux membres de l'exécutif de l'AEEDCO pour les événements organisés par cette dernière pour l'année 2017-2018 est adressée aux membres et est débattue.

CONSIDÉRANT QUE les membres de l'exécutif de l'AEEDCO organisent solidairement les différents événements qui auront lieu au courant de l'année scolaire 2017-2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de l'AEEDCO se doivent d'assister à tous les événements ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de l'exécutif consacrent un temps inestimable pour la promotion et l'organisation des différents événements de l'Association.

PROPOSÉ PAR : Yannick Bélanger

APPUYÉ PAR : Didier Haldes

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE les membres du Conseil exécutif de l'AEEDCO pourront assister gratuitement à tous les événements organisés par l'AEEDCO pour l'année scolaire 2017-2018.

6. Guide des carrières

En raison du départ de Chloé Boisvenue pour son cours de 19h00, ce point sera traité à la prochaine séance.

7. Vote d'adhésion à la Fédération des étudiants en droit du Québec (FEDQ)

Yannick va publiciser les informations relatives au projet de création d'une Fédération des étudiants en droit du Québec. Cette Fédération aura pour mandat de représenter la voix de tous les étudiants du Québec et de l'Université d'Ottawa. Cette Fédération exigera des droits variants entre deux et quatre dollars par étudiant par session universitaire.

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

APPUYÉ PAR : Didier Haldes

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-



QUE l'AEEDCO soit en appui avec le projet de Fédération étudiante et que ce projet soit soumis à la prochaine assemblée générale.

8. Projet de loi N° 697

Yannick fait la présentation du projet de loi. Après débats et discussions :

PROPOSÉ PAR : Didier Haldes
APPUYÉ PAR : Yannick Bélanger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'AEEDCO soit en appui au projet de loi n° 697 déposé par le Parti québécois à l'Assemblée nationale du Québec et soumette la question de l'adhésion de l'Université à la prochaine assemblée générale.

9. Law games

Le lieu pour le party de sélection pour les Law games reste à déterminer.

10. Premier party de la Fac

Le premier party de la Fac sous le thème «Tapis rouge à Fauteux» aura lieu le mercredi 20 septembre 2017. Les membres de l'exécutif sont priés d'y assister.

11. Séance d'information DVM

Émilie fait la présentation des différents événements qui se rattachent au programme LL.L./D.V.M

12. Programme de mentorat

En raison de l'absence de Chloé, ce point est reporté à la prochaine réunion.

13. Activités à venir

Olivier Lacoursière présente les prochains événements qui auront lieu à la Faculté.



14. SFUO

Mathieu Chapdelaine est entré en relation avec le VP *University* de la SFUO au sujet du poste à pourvoir sur le Conseil d'administration de la SFUO. Plus de détails à venir.

15. Varia

Rien à signaler dans cette section

16. Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine
APPUYÉ PAR : Émilie Corbeil

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE la séance soit levée à 19h19.

Mathieu Chapdelaine
Vice-Président aux communications